

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 12 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents** : Monsieur Christian RAYOT, Président et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Bernard VIATTE, **membres titulaires** Nicolas PETERLINI **membre suppléant**.

**Étaient excusés** : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Emmanuelle PY, Pierre VALLAT.

**Avaient donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Jean Claude BOUROUH à Jean Louis HOTTLET, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Denis BANDELIER à Nicolas PETERLINI, Sophie GUYON à Christian RAYOT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 03 mars	Le 9 mars	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	31

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean Louis HOTTLET est désigné.

### **2020-02-03D Budget Général – Budget primitif 2020**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le Conseil Communautaire du 6 février 2020 ;*

*Vu les restes à réaliser et les différents résultats ;*

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M14 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2020 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ Vu le coût de fonctionnement (télécommunication, énergie, contrats de maintenance, assurances...), les contrats de prestations de service, les loyers des services techniques et service PM, les divers supports de communication (publications, catalogues et imprimés : Echo du Sud, brochures tourisme), **une somme de 827 000 € est à inscrire au chapitre 011.**

↳ Vu le personnel affecté aux missions du service général (comptabilité, développement économique, communication, tourisme et direction) ainsi qu'aux missions de police intercommunale et droit des sols, de l'école de musique intercommunale, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars pris en charge par le budget général ainsi que les salaires des budgets eau, assainissement, OM, GEMAPI, Centre aquatique à compter du 1er juillet 2020 et refacturés aux services annexes, **une somme de 3 244 000 € est à inscrire au chapitre 012.**

↳ Vu notamment l'attribution de compensation versée aux communes, **une somme de 4 024 535 € est à inscrire au chapitre 014.**

↳ Un virement à la section d'investissement pour **un montant de 968 015.65 € est prévu au chapitre 023.**

↳ Vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 520 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

↳ **Une somme de 1 856 489 € est à inscrire au chapitre 65** (comprenant notamment service incendie, subventions de fonctionnement aux associations, indemnités élus, contributions SCOT, Pôle Métropolitain, fonds de concours de fonctionnement aux communes ...).

↳ Vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts, **une somme de 175 000€ est à inscrire au chapitre 66.**

↳ Vu la participation au SMTC de la CCST pour la mise en accessibilité des arrêts de bus et les subventions exceptionnelles aux budgets annexes pour équilibre, **une somme de 444 150 € est à inscrire au chapitre 67.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ **Une somme de 10 000 € est à inscrire au chapitre 013** (remboursement du supplément familial et remboursement aide CAE).

↳ Vu l'amortissement des subventions, **une somme de 62 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

↳ Vu le montant du reversement des Budgets annexes pour le remboursement des salaires pris en charge par le budget général, ainsi que le remboursement des frais de fonctionnement mutualisés du site de Grandvillars, vu la participation des communes pour le service de police intercommunale, **une somme de 2 696 900 € est à inscrire au chapitre 70.**

↳ Vu les impôts et taxes, **une somme de 6 313 881 € est à inscrire au chapitre 73.**

↳ Vu les dotations versées de l'État estimées pour 2020, **une somme de 2 076 824 € est à inscrire au chapitre 74.**

↳ **Une somme de 100 500 € est à inscrire au chapitre 75** (encaissement Aires d'accueil/ subventions CAF aires d'accueil/ remboursement part agent titres restaurant).

↳ **Une somme de 31 077.26 € est à inscrire au chapitre 77** (remboursement ZAC Chauffours, excédents prescrits).

A la section d'investissement, en dépenses :

- ↳ Vu les restes à réaliser 2019 (569 725,15 € intégrés aux prévisions budgétaires).
- ↳ **Une somme de 62 000 € est à inscrire au chapitre 040 (amortissement des subventions).**
- ↳ Vu les capitaux à rembourser des emprunts, **une somme de 521 000€ est à inscrire au chapitre 16.**
- ↳ Vu l'opération de suivi animation pour l'OPAH et les renouvellements de logiciels, droits photos et partitions de musique, **la somme de 86 460 € est à inscrire au chapitre 20.**
- ↳ Vu notamment l'aide à l'immobilier d'entreprise, vu les subventions d'investissement à destination des médecins et personnes de droit privé dans le cadre de l'OPAH, **la somme de 792 310,08 € est à inscrire au chapitre 204.**
- ↳ Vu notamment l'acquisition du bâtiment en briques LISI et un local pour la boutique à l'essai, la mise en place de nouveaux panneaux de randonnée, les travaux d'amélioration des aires d'accueil des gens du voyage, l'acquisition de mobilier pour les nouveaux locaux de la police intercommunale et de l'école de musique, le renouvellement de matériel informatique et l'achat de nouveaux instruments de musique ainsi que la réfection de la voirie intercommunale entre Courcelles et Réchésy, **la somme de 881 786.07 € est à inscrire au chapitre 21.**
- ↳ Vu le projet de réhabilitation des Fonteneilles, **une somme de 960 000€ est à inscrire au chapitre 23.**
- ↳ Vu le rachat du solde des parts SEM au département et l'apport en capital à la SEM , **une somme de 677 000 € est à inscrire au chapitre 26.**
- ↳ Vu la phase 2 du site des Forges dans le cadre de la concession, les avances pour l'équilibre des zones et l'apport en compte courant d'associé à la SEM, **la somme de 829 000 € est à inscrire au chapitre 27.**

A la section d'investissement, en recettes :

- ↳ Vu les restes à réaliser 2019 (350 602,25 € intégrés aux prévisions budgétaires).
- ↳ Un virement de la section de fonctionnement pour **un montant de 968 015.65 € est prévu au chapitre 021.**
- ↳ Vu la vente de terrains sur le Technoparc, **la somme de 240 000 € est à inscrire au chapitre 024.**
- ↳ Vu la dotation aux amortissements, **une somme de 520 000 € est à inscrire au chapitre 040.**
- ↳ **Une somme de 422 883.56 € est à inscrire au chapitre 10 (FCTVA et affectation du résultat 1068)**
- ↳ **Une somme de 1 789 957,29 € est à inscrire au chapitre 13 (subventions d'investissement).**
- ↳ **Une somme de 503 000 € est à inscrire au chapitre 16 (emprunt et cautionnements reçus 165).**
- ↳ **Une somme de 257 025.35 € est à inscrire au chapitre 27 (remboursement avances ZAC Grands Sillons).**

Ainsi, le budget 2020:

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	14 917 647.47 €	12 059 189.65 €	2 858 457.82 €
Investissement	4 809 556.15 €	4 809 556.15 €	0 €
Résultat général de l'exercice			2 858 457.82 €

### Les grandes lignes du BP 2020

**En fonctionnement : 12 059 189.65 € en dépenses et 14 917 647.47 € en recettes**

**Les principaux postes de dépenses sont :**

Chap 011	Charges à caractères générales	827 000.00
Chap 012	Charges de personnel	3 244 000.00
Chap 014	Atténuation de produits	4 024 535.00
<i>Dont notamment</i>	Compensations versées aux communes	3 867 535.00
Chap 042	Amortissement	520 000.00
Chap 65	Autres charges de gestion courante	1 856 489.00
<i>Dont notamment</i>	SDIS	1 173 539.00
	Fonds de concours de solidarité	336 500.00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>12 059 189.65</b>

**Les principaux postes de recettes sont :**

Chap 002	Résultat reporté (2019)	3 626 465.21
Chap 042	Amortissement de subventions	62 000.00
Chap 70	Produits des services...	2 696 900.00
<i>Dont notamment</i>	Reversement des budgets annexes (part salaires)	2 268 000.00
	Participation communes service PM	118 000.00
	Reversement des budgets annexes fonctionnement mutualisé	250 000.00
Chap 73	Impôts et taxes	6 313 881.00



Chap 74	Dotations, subventions, participations	2 076 824.00
Chap 75	Autres produits de gestion courante	100 500.00
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>14 917 647.47</b>

**En investissement : 4 809 556.15 € en dépenses et en recettes**

**Les principaux postes de dépenses sont :**

Chap 040	Amortissement de subventions	62 000.00
Chap 16	Emprunts	521 000.00
Chap 204	Subventions d'équipements	792 310.08
Chap 21	Immobilisations corporelles	881 786.07
Chap 23	Immobilisations en cours	960 000.00
Chap 26	Participations et créances	677 000.00
Chap 27	Autres immobilisations	829 000.00
<b>Dont Restes à réaliser 2019 dépenses pour info</b>		<b>569 725.15</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>4 809 556.15</b>

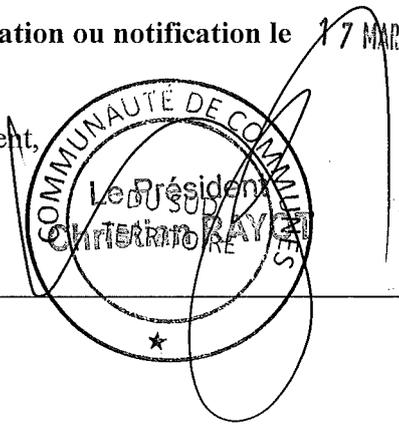
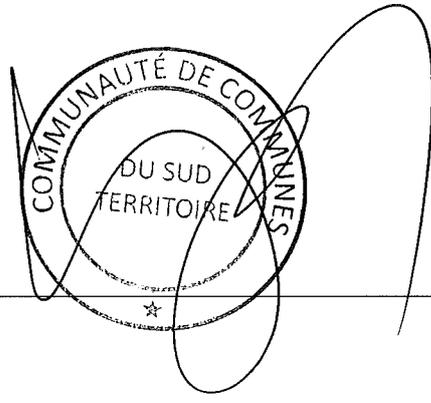
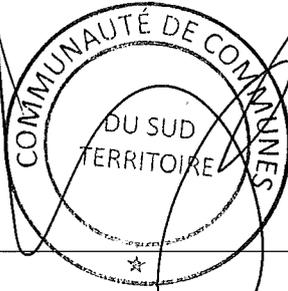
**Les principaux postes de recettes sont :**

Chap 001	Résultat reporté (2019)	108 674.30
Chap 024	Produits de cession	240 000.00
Chap 16 (+165)	Emprunts	503 000.00
Chap 13	Subventions	1 789 957.29
Chap 10	Dotations et fonds divers dont 1068	422 883.56
Chap 27	Autres immobilisations financières	257 025.35
<b>Dont Restes à réaliser 2019 recettes pour info</b>		<b>350 602.25</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>4 809 556.15</b>

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:**

- **d'adopter le budget primitif du budget général pour l'exercice 2020 tel que présenté.**

*Annexe : Vue préparatoire*

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p><b>Et publication ou notification le 17 MARS 2020</b></p> <p>Le Président,</p>  	<p><b>Le Président,</b></p> <p><b>Le Président Christian RAYOT</b></p>  
---	--